

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

Maître de l'ouvrage

Monsieur le président de la communauté de communes des deux coteaux

Mandataire

Monsieur le président de la communauté de communes des deux coteaux

Objet du Marché

Travaux d'éclairage public à HERMONVILLE

Marché en procédure adaptée en application de l'article 45 du code des marchés publics (CMP)

L'offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de juin 2013 (Mois 0)

Date du marché

Montant TTC

Imputation

L'acte d'engagement comporte feuillets et les annexes N°

ACTE D'ENGAGEMENT

(AE)

Personne responsable du marché

Monsieur le président de la communauté de communes des deux coteaux

Personne habilitée à donner les renseignements *prévus à l'article 108 du code des marchés publics :*

Monsieur le président de la communauté de communes des deux coteaux

Ordonnateur

Monsieur le président de la communauté de communes des deux coteaux

Comptable assignataire

Madame le receveur d'HERMONVILLE

ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT(S)

Je soussigné,

Nom et prénom : <input type="checkbox"/> agissant en mon nom personnel ou sous le nom de : Domicilié àTél :
<input type="checkbox"/> agissant pour le nom et le compte de la société (intitulé complet et forme juridique de la société)
Au capital de
Ayant son siège à
Tél :
N° identité d'établissement (SIRET)
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés

Nous soussignés,

Cotraitant 1

Nom et prénom <input type="checkbox"/> agissant en mon nom personnel ou sous le nom de : Domicilié àTél :
<input type="checkbox"/> agissant pour le nom et le compte de la société (intitulé complet et forme juridique de la société)
Au capital de
Ayant son siège àTél :
N° identité d'établissement (SIRET)
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés

Après avoir :

- produit les documents, certificats, attestations et déclarations visés à l'article 45 du CMP

m'engage sans réserve, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés à l'article 46 du CMP, à exécuter les prestations du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation

nous engageons sans réserve, en tant que cotraitants groupés solidaires représentés par :

Mandataire du groupement à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés à l'article 46 du CMP, à exécuter les prestations du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies. L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation

ARTICLE 2 PRIX

2-1 Montant du marché

L'offre de prix est établie sur la base des conditions économique en vigueur au mois 0 fixée en page 1 du présent acte d'engagement.

L'évaluation de l'ensemble des travaux telle qu'elle résulte du détail estimatif est :

Total HT :

Total TTC :

Arrêté en lettres TTC :

2-2 Montant sous traité

2-2.1 Montant sous traité désigné au marché

En cas de recours à la sous traitance, conformément à l'article 5 de la loi du 31 décembre 1975 modifiée, le(s) annexe(s) n° au présent acte d'engagement indique(nt) la nature et le montant des prestations qui seront exécutées par des sous-traitants, leurs noms et leurs conditions de paiement. Le montant des prestations sous traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous- traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous- traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance. La notification du marché est réputée emporter acceptation du sous traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que **j'envisage/nous envisageons** de sous traiter conformément à ces annexes est de

Montant HTVA :

Montant TVA Incluse :

Les déclarations et attestations (article 1141° et 45 3° c) du CMP des sous-traitants recensés dans les annexes, sont jointes au présent acte d'engagement.

2-2.2 Créance présentée en nantissement ou cession

Le montant maximal, TVA incluse, de la créance que **je pourrai/nous pourrons** présenter en nantissement ou céder est ainsi de

ARTICLE 3 DELAI DE REALISATION

3-1 Période de préparation

Il n'est pas fixé de période de préparation

3-2 Période d'exécution

Le délai d'exécution des travaux est de 6 mois à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de les commencer

3-3 Délais distincts

Sans objet

ARTICLE 4 PAIEMENTS

Prestataire unique

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou un RIP)

Compte ouvert à l'organisme bancaire :

A

Au nom de :

Sous le numéro : clé RIB

Code banque Code guichet

Toutefois le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou actes spéciaux.

Groupement solidaire

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou un RIP)

Compte ouvert à l'organisme bancaire :
A
Au nom de :
Sous le numéro : clé RIB
Code banque Code guichet

Toutefois le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou actes spéciaux.

FAIT EN UN SEUL ORIGINAL

A....., LE.....

Mentions manuscrites « lu et approuvé » signature(s) du/des prestataire(s)

Acceptation de l'offre
Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement
La personne responsable du marché

A, le

Date d'effet du marché :

Reçu notification du marché le

Le prestataire/mandataire du groupement :

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé le
.....par le prestataire/mandataire du groupement destinataire .

Pour la personne responsable du marché,

A....., le

ACTE SPECIAL DE SOUS-TRAITANCE DE PREMIER RANG

ANNEXE N° ____ A L'ACTE D'ENGAGEMENT

DECLARATION SPECIALE EN COURS DE MARCHE

**Acceptation d'un sous traitant
Agrément de ses conditions de paiement**

Marché

N° du marché :(ligne réservée à l'administration)

N° et intitulé du lot :

Objet : construction d'une halte garderie crèche à HERMONVILLE

Titulaire :

Prestations sous traitées

Nature :

Montant prévisionnel HTVA
des sommes à payer directement :

Montant prévisionnel TVA incluse
des sommes à payer directement :

Sous- traitant

Nom raison ou dénomination sociale :
Entreprise individuelle ou forme juridique de la société :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription au répertoire des métiers ou registre du commerce et des sociétés

.....

Adresse :

Tél :

Compte à créditer (joindre un RIP ou un RIB)

Compte ouvert à l'organisme bancaire :

A
.....

Au nom de :

Sous le numéro : clé RIB

Code banque

Code guichet

Conditions de paiement du contrat de sous traitance

Modalités de calcul et de versement et acomptes :

Date d'établissement des prix :

Modalités de variation des prix :

Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfaction et retenues diverses :

Pièces à remettre systématiquement

- une attestation sur l'honneur du sous-traitant qu'il n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin N°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L 324-10, L341-6, L 125-1, L125-3 du code du travail (article 45 3 c du CMP)
- une déclaration du sous- traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics (1° de l'article 114 du CMP)
- Les capacités professionnelles du sous-traitant (moyens et références)

Pièce à remettre en cas de déclaration spéciale en cours de marché

- Le titulaire rend à la PRM l'exemplaire unique en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances. La PRM mentionnera le montant maximal de la créance qu'il pourra nantir ou céder
- L'exemplaire unique est remis à l'établissement de crédit et ne peut être restitué. Le titulaire produit une attestation de l'établissement de crédit justifiant que la cession ou le

nantissement de la créance est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la part sous-traitée, ou qu'il a été réduit de manière à réaliser cette condition.

ATTENTION : L'une des deux pièces doit être obligatoirement fournie avec la présente déclaration

Autres renseignements

Personne habilitée à donner les renseignements prévus par l'article 108 du Code des marchés publics :

Monsieur le président de la communauté de communes des deux coteaux

Comptable assignataire des paiements : Madame le receveur municipal d'HERMONVILLE

Le titulaire

Le mandataire du groupement

Acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement

A _____, le _____

La personne responsable du marché

INDICATIONS GENERALES

1.01 CONSISTANCE ET NATURE DES TRAVAUX

Les stipulations du présent cahier des clauses techniques particulières (CCTP) définissent les spécifications des matériaux et produits ainsi que les conditions d'exécution des travaux suivants :

Travaux d'éclairage public suite à enfouissement des réseaux basse tension sur les communes de :

HERMONVILLE : avenue de la gare

Pour le compte de la communauté de communes des deux coteaux, maître d'ouvrage.

Les travaux sont décrits au détail estimatif.